



UNSA Infos

Compte-rendu : Rencontre Syndicats / Direction du 9 janvier 2024

Rouffach, le 17/1/2024

➔ Effectifs cibles en professionnels - Intra-hospitalier :

Bonne nouvelle ! La Direction des soins a confirmé que l'effectif cible **n'est pas un effectif maximum** à ne pas dépasser, mais un minimum à atteindre pour le bon fonctionnement des services.

Donc, si le planning prévisionnel prévoit un effectif en professionnels qui dépasse la cible, l'encadrement n'a **pas l'obligation de lisser**, il pourra **maintenir ces professionnels supplémentaires sur les plannings**.

Nous accueillons **positivement cette évolution que nous attendions**. Cela permettra (Quand ce sera possible sur les plannings), **d'augmenter l'effectif en professionnels présents**, ce qui améliorera les conditions de travail.

➔ **Les interventions de l'UNSA :**

Il ne nous paraissait pas cohérent de mettre en négatif le VHM des professionnels en les enlevant des plannings, alors même que leur présence pourrait améliorer les conditions de travail et de soins.

➔ Protocole remplacement inopiné :

La Direction a confirmé que le protocole du remplacement inopiné est **applicable à tous les professionnels** et fera un rappel à l'encadrement.

➔ Pour l'UNSA, nous rappelons que ce protocole, qui a toujours été applicable, permet une **majoration du temps comptabilisé par rapport au temps travaillé** (Pas de paiement possible de ces heures).

Voici la référence GED du protocole : **PC-RHFI-43**.

➔ Possibilités d'avancement :

La Direction nous transmettra, en février 2024, les différents tableaux d'avancement pour accéder à la classe supérieure.

➔ Si vous souhaitez **connaître les modalités ou si vous pouvez accéder à la classe supérieure**, n'hésitez pas à nous appeler !

N'hésitez pas à nous contacter, pour des précisions complémentaires !

Nous contacter

SyndicalismeProfessionnelCompétent

✉ syndicat.unsa@ch-rouffach.fr

☎ 07 84 15 45 53 03 89 78 71 77